

# MAI 2026

## SOMMAIRE

- Modification du règlement du plateau sportif
- Cérémonie du 8 mai 1945
- Appel aux habitants
- Conseil Municipal du 23 avril 2026
- Commande groupée de fioul et de pellets
- Enfance
- Élan Musical : concerts
- Association Mon Village
- Cabinet infirmier



MAIRIE DE  
CHÈVREMONT  
2 rue de l'Église  
90340 CHÈVREMONT

Accueil :  
03 84 21 08 56

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 8h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h
- Jeudi : 13h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

Courriel :  
[mairie@chevremont.fr](mailto:mairie@chevremont.fr)

Site internet :  
[www.chevremont.fr](http://www.chevremont.fr)

Retrouvez nous sur :



# INFO & ACTU

## MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU PLATEAU SPORTIF

Afin de mieux concilier l'utilisation du plateau sportif et la quiétude du quartier, un encadrement plus rigoureux des jeux de ballons sur cet équipement est mis en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026.

Les jeux de ballons, générant la plus grande part des nuisances sonores du site ne sont dorénavant autorisés uniquement sur ces plages horaires :

\*du lundi au samedi, de **08h30 à 19h00**,

\*les dimanches de **10h00 à 12h00 puis de 15h00 à 19h00**.

**Ils sont interdits les jours fériés.**

Ces aménagements d'horaires devraient permettre au voisinage de bénéficier de davantage de tranquillité lors des dimanches et jours fériés, tout en préservant des créneaux larges de pratique.

Les horaires d'utilisation des autres équipements du plateau sportif (aire de jeux des enfants, terrains de pétanque, tables de ping-pong, piste de course) demeurent inchangés : 08h30-21h00 tous les jours.

Il est rappelé à cette occasion que :

- l'aire de jeux des enfants n'est accessible que jusqu'à 12 ans,
- les tables de ping-pong ne sont ni des bancs, ni des tables et que les ballons n'y ont pas leur place,
- la propreté du site est de la responsabilité de tous,
- les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents,
- les vélos, trottinettes et engins à moteurs doivent être garés à l'extérieur du site,
- l'utilisation de matériel sonore est interdite.

Est proposé la constitution d'un groupe de travail visant à concerter élus, usagers et riverains pour que soit trouvé le meilleur point d'équilibre en faveur de l'intérêt général. **Les personnes désireuses de contribuer aux réflexions et évolutions sont invitées à candidater en Mairie.**

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945



### INVITATION



Le Maire, Jean-Daniel HEIDET,  
et les membres du Conseil Municipal ont l'honneur de  
vous convier à la cérémonie commémorant la fin de la  
Seconde Guerre Mondiale le :

**vendredi 8 mai 2026 à 18h00**  
**aux Monuments aux Morts**  
**de Chevremont**

## APPEL AUX HABITANTS

La Municipalité souhaite constituer des groupes de travail ouverts aux habitants sur les thématiques de la plupart des commissions qui ont été créées (fleurissement/embellissement du village, bibliothèque, jeunesse, forêt, animation communale, économie/commerces/artisanat, plateau sportif).

Aussi, les personnes désireuses de s'investir pour la commune, et de participer à ces groupes de travail peuvent faire acte de candidature par mail à la mairie. Les premières réunions pourront se tenir à partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai.

Ces groupes de travail auront pour but de proposer des actions et d'organiser le travail sur la ou les thématiques concernées.

Il vous est par ailleurs possible d'être bénévoles sur telle ou telle thématique (sans forcément faire partie d'un groupe de travail). Nous invitons donc, par la même occasion, les personnes désireuses de s'investir bénévolement à se faire connaître en Mairie.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 avril 2026 et a adopté :

- le compte financier unique 2025 qui regroupe les éléments financiers et comptables relatifs à la situation financière de la Commune en 2025 ;
- l'affectation du résultat de l'exercice 2025 : le résultat de fonctionnement au 31/12/2025 qui s'élève à 312 613.18 € est affecté prioritairement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 192 613.18 € sont inscrits en recettes d'investissement et 120 000.00 € en recettes de fonctionnement ;
- le budget 2026 : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 493 933.34 € répartie comme suit :
  - 1 542 547.00 € pour le fonctionnement,
  - 951 386.34 € pour l'investissement.

*Les documents budgétaires seront publiés prochainement sur le site internet de la Commune. Vous y retrouverez notamment le tableau des investissements prévus en 2026.*

- le vote des taux d'imposition 2026 : le niveau des taux reste inchangé par rapport à 2025 et s'élève à :
  - taxe foncière (bâti) : 32.35 %,
  - taxe foncière (non bâti) : 36.66 %,
  - taxe d'habitation (résidences secondaires) : 11.50 %.

Le Conseil municipal, par ailleurs, a constitué 8 commissions communales composées d'élus municipaux dans les domaines suivants : communication, fleurissement/embellissement du village, bibliothèque, jeunesse, forêt, animation communale, économie/commerces/artisanat, plateau sportif (*la délibération qui détaille les élus désignés dans chacune de ces commissions sera affichée dans le panneau extérieur de la Mairie*).

## **COMMANDE GROPÉE DE FIOUL ET DE PELLETS**

**La commune de Chèvremont rejoint le groupement d'achats de fioul et de granulés bois** coordonné par les élus de la commune de Foussemagne. Ce groupement existe depuis 2021 et est constitué aujourd'hui d'une douzaine de communes. Son but est de **proposer aux habitants des tarifs groupés** pour la fourniture de fioul domestique et granulés bois (pellets).

**La commune n'a qu'un rôle de facilitateur : nous recensons les foyers intéressés et les volumes, des tarifs sont sollicités auprès de fournisseurs puis la commande et le paiement s'effectueront directement entre le client et le fournisseur.** Le règlement et la fiche de demande de produits sont disponible sur le site de la Commune [www.chevremont.fr](http://www.chevremont.fr). Si vous êtes intéressé par une commande, une réponse est attendue impérativement avant le 15 mai 2026.

## **ENFANCE**

**Atelier « voyage en cuisine »** : le centre culturel propose un atelier parents-enfants gratuit, invitant les familles à partager un moment convivial tout en s'ouvrant à des traditions culinaires venues d'ailleurs. Rendez-vous le mardi 5 mai à 17h30 pour la préparation d'une infusion issue de traditions serbes.

**La Fête de l'Enfance revient le 30 mai** : réservez votre matinée (9h30-12h) et venez découvrir les acteurs de l'enfance présents sur la Commune : école, structures et partenaires. Au programme : des visites, des ateliers et des animations pour petits et grands, dans une ambiance conviviale. Chaque stand permettra de rencontrer les professionnels, d'échanger et de mieux connaître les activités proposées sur le territoire. Un moment de partage à vivre en famille ou entre voisins.

**Club Ado** : plusieurs soirées sont prévues au mois de mai :

- mercredi 13 mai (18h – 21h) : soirée passerelle autour d'un escape game sur le thème Harry Potter,
- vendredi 22 mai (19h – 22h) : soirée quiz cinéma pour les 11-14 ans,
- vendredi 29 mai (19h – 21h) : soirée paintball pour les 14-18 ans.

## **ÉLAN MUSICAL : CONCERTS**

**Concert le 28 mai à 18h30 à la Chougalante** : organisé par quatre professeurs du Conservatoire Henri Dutilleux en hommage à Nadia Boulanger :

1<sup>ère</sup> partie : projection d'un documentaire sur Nadia Boulanger,  
2<sup>ème</sup> partie : concert hommage.

**Concert le 31 mai à 16h30 à la Chougalante** :

1<sup>ère</sup> partie : Ensemble Eolia,  
2<sup>ème</sup> partie : Pop Orchestra.

## **ASSOCIATION MON VILLAGE**

L'association organise des randonnées en semaine sur des circuits faciles. Il faut vous inscrire pour être informés des dates et des destinations des sorties ainsi que des éventuelles modifications. Inscription de préférence par message à [claud.bogner@gmail.com](mailto:claud.bogner@gmail.com) ou au 06.06.48.90.43.

## **CABINET INFIRMIER**

Permanence au cabinet infirmier sans rendez-vous **les 21 et 22 mai et les 09, 18 et 25 juin 2026 de 08h30 à 10h00** pour la réalisation de bilans sanguins avec ordonnance. Pour toutes prises de rendez-vous au cabinet ou à domicile, pour la réalisation de bilans sanguins ou autres soins, les infirmières sont joignables tous les jours au 07.67.74.29.26.